



l'art de vivre

Département des Alpes-Maritimes
Communauté d'Agglomération
Sophia Antipolis

Service Urbanisme et Foncier

OBJET : AFFICHAGE – AVIS AU PUBLIC
Enquête publique Modification n° 9 du PLU

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné, Monsieur Jean-Pierre DERMIT, Maire de la Commune de Biot, atteste par la présente, que l’Avis d’Enquête Publique relatif au projet de modification n°9 du Plan Local d’Urbanisme, a été affiché le 11 mai 2022, en Mairie, en Mairie Annexe, aux Services Techniques, aux lieux habituels d’affichage, ainsi que sur le site internet de la ville de Biot.

En foi de quoi, la présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Biot, le 16 juin 2022

Le Maire,



Jean-Pierre DERMIT
Conseiller Départemental
Vice-président de la CASA